

ENTRETIEN PROFESSIONNEL : SE PREPARER A SON EP

Contexte

Par son article 27, la Loi de transformation de la FPH du 6 août 2019, complétée du décret d'application du 12 juin 2020, supprime la référence à la notation dans la FPH à partir de janvier 2021, pour la remplacer par l'entretien professionnel comme modalité d'appréciation de la valeur professionnelle. Cette nouvelle méthode, inspirée du privé, marque un changement de culture. et qui dit changement de culture, dit accompagnement au changement, car la mise en place de ce nouveau système nécessite appropriation, implication et volonté des acteurs. Parce qu'il est primordial de ne pas rater la transition, les agents ont la possibilité d'être accompagnés via cette formation "se préparer à son entretien professionnel" qui leur permettra d'appréhender les enjeux de cette réforme et de s'approprier les nouvelles modalités. Informés des enjeux, des process internes de l'établissement, briefés sur le déroulé de l'entretien et sur les critères d'appréciation de la valeur professionnelle, les agents détiendront les clés leur permettant de préparer leur entretien en amont et d'aborder ce moment d'évaluation en professionnel averti, prêt à dialoguer avec son responsable.

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire applicable aux entretiens professionnels
- Comprendre les nouveaux enjeux
- S'approprier les nouvelles modalités de l'entretien professionnel
- Mesurer la nécessité de préparer l'entretien
- Savoir se préparer pour son entretien professionnel

Public

Tout professionnel de la FPH

Exercice

2024

Code de formation

AFR

Nature

AFR